



Mardi 30 avril 2013

Communiqué de presse

Juliette Méadel, Secrétaire nationale à l'Industrie

Clôture des Assises de l'entrepreneuriat : des mesures pour nos entreprises et nos emplois

Le Parti socialiste salue les mesures annoncées par le président de la République lors de la clôture des Assises de l'entrepreneuriat.

Une fois encore, le gouvernement a choisi le dialogue social pour mettre en place les réformes nécessaires à la modernisation et la relance de notre économie : une grande concertation a réuni pendant quatre mois les acteurs publics et privés en vue d'aboutir à des mesures qui stimuleront l'investissement, l'innovation et l'emploi.

Dans la continuité du Pacte pour la compétitivité, la croissance et l'emploi, le gouvernement prend aujourd'hui dix engagements forts pour favoriser l'esprit d'entreprendre dans notre pays et encourager les investissements étrangers.

Il s'agit d'abord d'encourager la création d'entreprises dans notre pays, notamment par les jeunes – avec la mise en œuvre d'un dispositif de soutien aux étudiants entrepreneurs – et dans les quartiers en difficultés – avec la création d'un fonds de financement spécifique.

La seconde priorité est d'aider les entreprises françaises à se développer, en accompagnant leur développement, notamment à l'international, et en facilitant le financement des PME innovantes. Une réforme du PEA (Plan Epargne en Actions) permettra ainsi de mieux mettre l'épargne des Français au service des PME et des ETI. Un fonds pour l'innovation sociale sera créé au sein de la BPI pour encourager le développement des entreprises sociales.

Enfin, le gouvernement souhaite reconnaître et valoriser la prise de risque que

constituent l'investissement et l'innovation. La réforme de l'imposition des plus values mobilières de cessions est un signal fort en direction des entrepreneurs : un nouveau barème simplifié des taux et des abattements sur la plus value des titres ainsi qu'un régime incitatif pour les PME de moins de dix ans non cotées favoriseront les investissements de long terme et valoriseront la prise de risque. La suppression de l'indicateur« 040 » de la Banque de France, qui listait les entrepreneurs ayant fait l'objet d'une liquidation judiciaire datant de moins de trois ans, offrira une possibilité de rebond aux entrepreneurs, stimulant ainsi l'esprit d'entreprise.

Le Parti socialiste se réjouit de ces avancées pour la compétitivité de nos entreprises, qui sont les acteurs de la relance économique et de la création d'emplois.